

AUX MEMBRES DE L'ORDRE

Genève, le 19 novembre 2020

Action caritative « Un vestiaire et des livres pour nos prisons »

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Vous avez été nombreux et fidèles l'an passé à offrir vêtements, chaussures et livres aux personnes privées de liberté détenues dans les établissements pénitentiaires genevois et principalement à la prison de Champ-Dollon.

Nous sommes persuadés que cette année encore, vous serez nombreux à vider vos placards et vos bibliothèques afin de poursuivre l'œuvre caritative menée depuis plusieurs années.

À cet égard, sachez que **la Maison des avocats (11 rue de l'Hôtel-de-Ville) sera ouverte pour accueillir vos dons :**

- **les lundis 7, 14 et 21 décembre 2020, de 9h00 à 17h00.**

Afin de veiller à ce que cette remise et transmission s'effectue dans de bonnes conditions malgré la situation sanitaire, vous êtes invités à serrer vos dons dans des sacs ou des cartons **fermés**.

L'Ordre des avocats se chargera ensuite de les acheminer à la Prison.

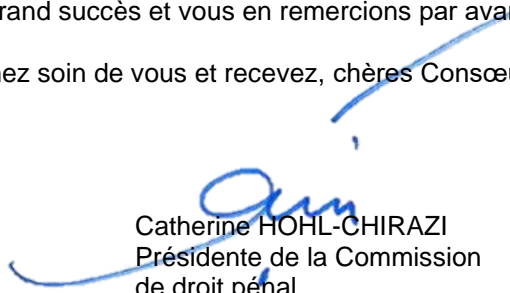
Sont bienvenus les vêtements d'hommes et de femmes (de préférence non formels) ainsi que les chaussures. Il en va de même des manteaux, écharpes, bonnets et autres vêtements chauds utiles lors des promenades.

Tous les dons doivent être propres et encore portables.

Quant aux livres, ils peuvent être de tous les genres et dans toutes les langues.

Grâce à vous et à votre entourage, nous sommes persuadés que l'action caritative 2020 sera une fois encore un grand succès et vous en remercions par avance du fond du cœur.

Prenez soin de vous et recevez, chères Consœurs, chers Confrères, nos très chaleureux messages.


Catherine HOHL-CHIRAZI
Présidente de la Commission
de droit pénal


Philippe COTTIER
Bâtonnier